

Article 4 de l'arrêté du 7 novembre 2013 fixant le contenu de l'étude de sécurité du travail et le contenu des consignes de sécurité pour les activités pyrotechniques

Date de mise à jour : 27 Mars 2024

Notre analyse

Une étude de sécurité pyrotechnique doit être réalisée pour chaque activité pyrotechnique.

Chaque étude doit comprendre obligatoirement :

- 1° Une description générale du site ou du site pyrotechnique multiemployeurs et de ses activités ;
- 2° Une description du voisinage de chaque installation pyrotechnique interne au site ou au site pyrotechnique multi-employeurs concernée par l'étude de sécurité ;
- 3° Une description de chaque installation pyrotechnique concernée par l'étude de sécurité, de ses activités, de son fonctionnement et de son organisation ;
- 4° Une description détaillée des substances ou objets explosifs comprenant ;
- 5° Une synthèse du retour d'expérience dans chaque installation pyrotechnique concernée ;
- 6° Une évaluation des risques ;
- 7° Une représentation cartographique des zones d'effets d'un événement pyrotechnique ;
- 8° Un récapitulatif permettant à l'employeur de s'assurer de la conformité de chaque activité au Code du travail.

Concernant les unités mobiles de fabrication (UMFE), l'étude de sécurité comprend :

- Une description de chaque installation pyrotechnique concernée par l'étude de sécurité, de ses activités, de son fonctionnement et de son organisation ;
- Une description détaillée des substances ou objets explosifs comprenant ;
- Une synthèse du retour d'expérience dans chaque installation pyrotechnique concernée ;
- Une évaluation des risques.

Article 4 de l'arrêté du 7 novembre 2013 fixant le contenu de l'étude de sécurité du travail et le contenu des consignes de sécurité pour les activités pyrotechniques

I. ☐ L'étude de sécurité de chaque activité mentionnée à l'article R. 4462-3 du code du travail contient les éléments suivants :

- 1° Une description générale du site ou du site pyrotechnique multiemployeurs et de ses activités.
- 2° Une description du voisinage de chaque installation pyrotechnique interne au site ou au site pyrotechnique multi-employeurs concernée par l'étude de sécurité de manière à identifier :
 - ☐ d'une part, la présence d'une source potentielle d'agression au voisinage de chaque installation pyrotechnique concernée, c'est-à-dire pouvant initier des événements ayant des conséquences sur chaque installation pyrotechnique concernée. La source potentielle d'agression peut être d'origine naturelle ou technologique ;
 - ☐ d'autre part, les sièges exposés en cas d'événement pyrotechnique dans l'une des installations pyrotechniques concernées.
- 3° Une description de chaque installation pyrotechnique concernée par l'étude de sécurité, de ses activités, de son fonctionnement et de son organisation comprenant :
 - ☐ la description de chaque installation pyrotechnique concernée en précisant sa fonction et son implantation ;
 - ☐ la description des conditions d'exploitation ainsi que les moyens matériels, techniques et humains mis en œuvre pour la réalisation de chacune des activités de chaque installation pyrotechnique concernée ;
 - ☐ la description des principes de sécurité, des moyens d'intervention propres et de l'organisation des secours.Cette description est accompagnée de tous documents cartographiques utiles à une échelle adaptée.
- 4° Une description détaillée des substances ou objets explosifs comprenant :
 - ☐ leurs caractéristiques physiques et chimiques ;



Risque pyrotechnique et exposition des travailleurs : une note disponible

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Activités sécurité pyrotechnique - DGA

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Approbation des études de sécurité en matière de risque pyrotechnique

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Activités pyrotechniques : prescriptions relatives à la sécurité des travailleurs

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Feu, substances inflammables, matières explosives, les risques d'incendie et d'explosion dans le BTP

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)